



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-quatre,
Le 05 septembre à 19h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle de réunion du PNR à Cernay l'église, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 27/08/2024

Date d'affichage : 27/08/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 36
- votants : 47

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 109
- procurations : 108

- nombre total de voix exprimées : 217

Etaient présents :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Olivier CLEMENCE, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Kévin FADIN, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Pascal GODIN, François JACQUOT, Lydie LAB, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Dominique MOLLIER, Thierry MOREL, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN, François VILLIER, Sébastien WOLFF.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Christine BOUQUIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Marie-Paule BRAND, Pascal DUFFNER, Florian GAIFFE, Eric HOULLEY, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Catherine MAUVAIS, Christian MOREL, Alexandre PANTEL, Raphaël PEQUIGNOT, Marie-Josèphe VERMOT, Céline VUILLEMIN, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Michèle CACHOT-USUNIER, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOLET, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Suzanne GUERRIN, Lucienne HEMLER, Bénédicte HERARD, Christian HERARD, Bernard JACQUET, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Jean-Louis MOUGIN, Joëlle MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Corinne PARATTE, Adrien PELLEGRINI, Vivien PERRET-GENTIL, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Yves ROY, Fabien ROYER, Jean-Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Gérard

VAUCHIER, Baptiste VILLEMEN, Marcelline VIPREY, Jérôme VOINET, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMEN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Martial BOURNEL-BOSSON a donné pouvoir à Pierre VAUFREY,
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Florian GAIFFE a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Alexandre PANTEL a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Céline VUILLEMEN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Secrétaire de séance : M Hervé CAGNON

Objet : 2024-029 : Exposition Ciel étoilé organisation

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a lancé depuis trois ans une action "Un ciel étoilé pour le Doubs Horloger" dans la perspective d'agir en faveur de la sauvegarde de l'obscurité et de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de lutte contre la pollution lumineuse. Il a travaillé avec la communauté de communes des Portes du Haut-Doubs sur un diagnostic de la pollution lumineuse en 2023 et les deux partenaires travaillent désormais conjointement sur cette thématique.

Le PNRDH a bénéficié d'un don de la part du Parc du Doubs Suisse d'une exposition sur les insectes nocturnes fin 2023 et a proposé à la CCPHD de la valoriser au monastère du Val de Consolation dans le cadre de leur démarche conjointe sur la pollution lumineuse.

Pour cela les deux parties co-portent une action sur l'adaptation et la valorisation de l'exposition « Nuit blanche chez les insectes ».

La convention proposée a pour objet d'organiser les rapports entre les Parties dans le cadre du copartage de l'action citée en préambule et de préciser les modalités de celui-ci.

La CCPHD est désigné comme étant le Maître d'Ouvrage pour gérer les demandes de subventions, la réalisation des commandes et des prestations extérieures.

Les demandes de subventions sont faites au titre de la programmation du PNRDH auprès des financeurs. Notamment auprès de la Région BFC.

Pour l'instant le Parc est propriétaire de l'exposition. Celui-ci la met à disposition à titre gratuit auprès de la CCPHD au sein du monastère du Val de Consolation.

Les Parties s'engagent à :

- Apporter l'appui technique nécessaire à la réalisation de l'action ;
- Financer leur part sur fonds propres ;
- Participer à la définition d'un programme pédagogique dans lequel sera intégrée la valorisation de l'exposition.

L'action sera financée par le Commissariat de Massif du Jura (ANCT) et la région BFC. Le Parc et la CCPHD assurant la base d'autofinancement du projet.

Le PNRDH versera sa part de fonds propres via une contribution à la CCPHD.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC	%
Adaptation de l'exposition	15 000 €	Région BFC	4 000 €	26.7 %
		PNRDH	1 500 €	10 %
		CCPHD	1 500 €	10 %
		ANCT	8 000 €	53.3 %
TOTAL € TTC	15 000 €		15 000 €	100 %

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- **D'apporter une contribution d'un montant de 1500 € à la CCPHD dans le cadre du portage de ce projet.**
- **Approbation à l'unanimité par le Comité syndical,**

Nombre de voix : 217	Exprimés (en voix) : 217
- pour : 217	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX


